

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque  
de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

LA SAINTE FAMILLE :  
Ville-Marie, ou l'éta-  
blissement merveil-  
leux. — NOUVELLES  
DE ROME : Cérémo-  
nies du consistoire ;  
négociations entre  
la cour de Rome et le  
gouvernement rou-  
main. — CHRONIQUE  
DIOCÉSAIN ET PRO-  
VINCIALE : Mandé-  
ments de NN. SS.  
les évêques ; mort  
de Louis Veuillot ;  
assemblée générale  
de la société Saint-  
Vincent de Paul ;  
l'Union Saint-  
Joseph de Sillery. —  
PÈLERINAGE A JÉRU-  
SALEM. — LES SA-  
CRÉS CONGRÉGA-  
TIONS ROMAINES :  
leur historique, leur



### SOMMAIRE

but. — SAINT JOSEPH  
PRIS POUR PREMIER  
PATRON DU CANADA :  
Détail des cérémo-  
nies de 1637. — STA-  
TISTIQUES : de la  
hiérarchie catholi-  
que ; du clergé dans  
l'empire britannique  
et les Etats-Unis ;  
du clergé séculier en  
France. — NOUVELLES  
DE L'ÉTRANGER :  
Mort du R. P. Ré-  
gnier ; le marquis  
de Ripon ; résumé  
de la lettre de l'em-  
pereur d'Allemagne  
au Pape ; réception  
par le Sultan de  
l'envoyé du Saint-  
Siège ; le vendredi-  
saint à Paris.  
— Décès de la se-  
maine.

LE NUMÉRO  
**2 cents**

PRIX DE L'ABONNEMENT  
6 mois, 55 cents — l'an, une piastre

LE NUMÉRO  
**2 cents**

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 28.

### PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 15 Avril — Saint-Joseph à Montréal.  
Mardi, 17 " — Saint-Joseph de la Riv. des Prairies.  
Jeudi, 19 " — Sainte-Monique.  
Samedi, 21 " — Saint-Jacques à Montréal.

---

Dimanche, 15 Avril—3<sup>me</sup> Dimanche après Pâques—Patronage de saint Joseph.—Double, 2<sup>me</sup> classe, ornements blancs.

---

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

#### *Cathédrale.*

Vendredi, 20 avril, fête de saint Zotique, les reliques de ce saint seront exposées toute la journée.

#### *Hospice Saint-Joseph (rue Cathédrale.)*

Fête patronale de saint Joseph, grand'messe à 8 h.  $\frac{1}{2}$  ;  
vêpres et salut à 2 h.  $\frac{1}{2}$ .

#### *Notre-Dame de Pitié.*

Lundi, 19 avril, à 8 h.  $\frac{1}{2}$  service annuel pour Mgr Lartigue,  
premier évêque de Montréal.

#### *Notre-Dame du Sacré-Cœur (Carmel.)*

Mercredi, 18 avril, à 3 h. p.m., S. G. Mgr de Montréal  
présidera à la prise d'habit d'une postulante.

#### *Saint-Jérôme.*

Dimanche, 15 avril, Mgr de Montréal officiera pontificalement à la messe et aux vêpres.

## LA SAINTE FAMILLE.

---

Dimanche dernier, toutes les églises de la ville ont célébré la fête de la sainte Famille. Cette fête est spéciale au Canada et nous croyons intéresser nos lecteurs en citant les pages suivantes des *Légendes de Saint-Joseph*, qui montrent comment a été institué dans notre pays le culte de la sainte Famille.

VILLE-MARIE (aujourd'hui Montréal) OU L'ÉTABLISSEMENT MERVEILLEUX.

“ Dans les premières années du XVI siècle, naissait à Paris, dans la paroisse de Saint-Paul, un homme qui devait marquer son passage sur la terre, autant par ses hautes vertus que par les œuvres de son zèle et de sa charité : il avait nom Jean Olier ; son père était maître des requêtes et devint surintendant de Lyon sous Louis XIII. Le nom que portait le jeune Olier, l'illustration de sa famille, ses rares qualités, ses talents, les rapports qu'il eut avec les hommes les plus distingués de son temps, appelèrent sur lui de bonne heure l'attention générale ; il eut l'insigne faveur d'être béni par le saint évêque de Genève, d'avoir pour directeur saint Vincent de Paul, le Père de Condren supérieur de l'Oratoire ; nous n'ajouterons qu'un mot : il est le fondateur de la compagnie de Saint-Sulpice. Tel est l'homme qui allait établir au Canada le culte de la sainte Famille.

“ Dans le même temps vivait en Anjou un gentilhomme, Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur des tailles à la Flèche. Dieu lui avait fait entendre qu'il voulait être particulièrement honoré dans l'île de Montréal, par le culte de la sainte Famille et qu'il le choisissait pour faire honorer la personne de saint Joseph. Dans ce dessein, il lui avait plusieurs fois ordonné d'établir dans cette île encore inculte et déserte un hôpital, destiné au soulagement et à l'instruction des malades et de former pour la conduite de cette maison, une congrégation d'hospitalières, particulièrement appliquées à honorer ce grand saint.

“ Un ordre si extraordinaire avait jeté M. de la Dauversière dans les plus grandes perplexités. Il ne comprenait pas comment dans sa position, il pouvait entreprendre la fondation d'une colonie en Amérique et l'établissement d'une nouvelle congrégation de filles vouées au culte de saint Joseph. Il ne connaissait pas même de nom l'île de Montréal. Son état de fortune ne lui fournissait aucun moyen pour l'exécution de deux œuvres si importantes. Il n'avait pas même cette facilité de parole qui présente les entreprises sous le jour le plus favorable, les fait goûter, entraîne et arrive ainsi à l'exécution. Cependant les mêmes ordres lui furent si souvent renouvelés avec des vues si nettes qu'enfin le confesseur de M. de la Dauversière crut devoir lui permettre d'aller à Paris pour voir si la Providence lui présenterait quelque occasion de réaliser cette entreprise si extraordinaire.

“ Arrivé dans la capitale, M. de la Dauversière alla à Meudon chez le garde des sceaux et rencontra, dans la galerie, M. Olier. Ces deux hommes ne se connaissaient pas, ne s'étaient jamais vus, n'avaient eu aucun rapport. Poussés par une inspiration divine, ils vont se jeter au cou l'un de l'autre, s'embrassent comme deux amis ; ils se saluent mutuellement par leurs noms, ainsi que nous le lisons de saint Dominique et de saint François d'Assises. M. Olier félicite M. de la Dauversière au sujet de son voyage et lui mettant cent louis dans les mains : “ Monsieur, lui dit-il, je veux être de la partie, je sais votre dessein, je vais le recommander à Dieu.” Le lendemain M. Olier célébrait la sainte messe, à laquelle M. de la Dauversière communiait ; après l'action de grâces tous deux se communiquaient leurs desseins pour procurer la gloire de Dieu dans l'île de Montréal. Leur entretien dura trois heures. M. Olier composa une compagnie de personnes d'une haute piété, connue depuis sous le nom de compagnie de Notre-Dame de Montréal ; la plupart très opulentes. Quelques temps après il en réunit tous les membres, et leur présenta M. de la Dauversière qui leur fit le récit des communications et des ordres qu'il avait reçus de Dieu touchant ce nouvel établissement. Tous les assistants demeurèrent convaincus de sa mission et lui ouvrirent leurs bourses.

“ Leur première opération fut l'acquisition de l'île de Montréal à M. de Lauson. L'autorité royale ratifia cette cession.

“ En recevant la propriété de l'île les associés s'engagèrent à y fonder une colonie et à y établir trois communautés : un séminaire d'ecclésiastiques au nombre de dix ou douze, destinés à l'exercice du culte, à la prédication, à la conversion des peuplades sauvages et à tenir l'école des garçons ; 2. une communauté de religieuses institutrices pour les filles ; et 3. un hôpital pour le service des malades. Au moyen de ces mesures, disaient-ils, dans l'acte de leur engagement, les associés espèrent de la bonté de Dieu, voir en peu de temps une nouvelle église, qui imitera la pureté et la charité de l'église primitive ; ils espèrent de plus que dans la suite eux et leurs successeurs pourront s'étendre dans les terres et y créer de nouvelles habitations tant pour contribuer à la commodité du pays, que pour faciliter la conversion des sauvages.

“ Les trois communautés s'engageaient à honorer Jésus, Marie, Joseph et à participer chacune à l'esprit de leur auguste patron. Dès ce temps, l'intention formelle des associés était de confier la conduite du futur hôpital aux hospitalières que M. de la Dauversière établirait en l'honneur de saint Joseph, la direction du séminaire à M. Olier, qui commença peu après la fondation de la compagnie si connue en France sous le nom de Saint-Sulpice, et enfin on espérait charger de la communauté d'institutrices la personne que la Providence aurait choisie pour ce dessein. Celle-ci était la sœur Bourgeoys, spécialement destinée à faire honorer la très sainte Vierge Marie dans la colonie de Montréal.

“ Qui n'admire dans la création de ces établissements divers, l'action de la Providence ? ”

## NOUVELLES DE ROME.

---

Le 15 mars, Sa-Sainteté le Pape Léon XIII est sorti de ses appartements à dix heures et demie en chaise, précédé et suivi de la cour pontificale, pour tenir le consistoire.

Le Pape est descendu dans la salle des *Paramenti*, à la loge du premier étage, où il a pris le pluvial et la mitre.

Les cardinaux ont défilé dans la salle ducale, entre deux rangs, des officiers de la garde palatine et de la garde suisse: le Pape suivait porté sur la *Sedia gestatoria*.

Après avoir traversé la salle Regia, il s'est assis sur son trône au fond de la salle Pauline, les cardinaux étant sur deux rangs à sa droite et à sa gauche.

La tribune du corps diplomatique était au complet. La noblesse romaine était dans une tribune en face, laquelle était remplie ainsi que la tribune publique dressée dans le fond.

Au chant du *Dies sanctificatus*, les cardinaux ont concouru au baise-main, le Pape étant assisté du cardinal Mertel et du cardinal Raudi comme sous-diacre.

Sur l'appel du préfet des cérémonies, Mgr Cataldi, les avocats consistoriaux se sont approchés et l'un d'eux a fait la postulation de la cause du vénérable Pompilio, de l'ordre calasantien.

Les nouveaux cardinaux ayant été alors introduits pour le baise-main, on a vu approcher, au milieu de l'émotion de l'assistance, le cardinal Bianchi et le cardinal Czacki s'avancant avec peine.

Pendant qu'on chante le *Sicut servus*, ils embrassent les membres du Sacré-Collège qu'ils vont trouver à leurs places.

Les avocats consistoriaux reviennent ensuite et à leur postulation le Pape répond: *Sacra Rituum congregatio videat et referat*. Ensuite il impose le chapeau selon la forme accoutumée et retourne dans le même ordre à la salle des *Paramenti*, pour gagner de là ses appartements.

---

On lit dans *l'Osservatore romano* :

« On connaît le zèle incessant avec lequel le Saint-Père s'emploie au relèvement intellectuel et moral des différentes églises d'Orient qui furent autrefois si prospères. Au nombre de ces églises, celle de l'Arménie lui doit l'insigne bienfait de la fondation de nombreuses écoles érigées à grand frais à Mersivan, Amoria, Tokat, Sivas et autres villes de ce pays.

La prospérité de ces institutions va croissant. Toutefois il résulte des dernières informations que les nouvelles écoles ont encore besoin de subvention, à cause des agrandissements qui y sont devenus nécessaires, et nous sommes heureux d'annoncer que Sa Sainteté a daigné adresser dans ce but, la somme de vingt-cinq mille francs au Père Nonraud supérieur de la mission.

Des négociations ont lieu entre la cour de Rome, et le gouvernement roumain en vue de l'établissement de la hiérarchie catholique en Roumanie. Il s'agirait d'ériger à Bucharest un siège métropolitain et deux sièges d'évêques suffragants dans la Moldavie. Actuellement la Valachie et la Moldavie forment chacune un vicariat apostolique.

---

#### CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de Monseigneur : M. l'abbé J. N. Maréchal, curé de N.-D. de Grâces, est nommé vicaire-forain du vicariat 4, lequel comprend les paroisses de N.-D. de Grâces, Sainte-Cunégonde, Saint-Gabriel, Côte Saint-Paul, Saint-Henri de Montréal, Lachine, Sainte-Anne du Bout de l'Île, Pointe Claire, Sainte-Geneviève, Île Bizard, Saint-Laurent.

---

Tous NN.SS. les Evêques ont publié des mandements, lus au prône des différentes églises de leurs diocèses, pour promulguer le décret de Notre Saint-Père le Pape au sujet de l'Université Laval et de la succursale de Montréal.

---

Une dépêche arrivée le 9 à Montréal, a apporté la triste nouvelle de la mort de M. Louis Veillot.

Bien que l'état de sa santé l'eût depuis quelque temps éloigné des luttes politiques, sa disparition n'en sera pas moins ressentie dans la presse catholique où il a toujours marché au premier rang.

Catholique fervent et pratiquant, M. Louis Veillot avait mis son grand talent de polémiste au service de l'Eglise et de la papauté. Il fut une des grandes personnalités du monde intellectuel parisien et ses articles, comme ses livres, furent presque toujours un événement. L'Eglise perd en lui un de ses plus brillants défenseurs et le Canada un ami dévoué.

---

Dans sa revue des diocèses, la *Semaine religieuse* de Paris consacre à notre publication les lignes suivantes :

“ Une nouvelle *Semaine religieuse* est publiée à Montréal. Elle expose, en ces termes, le programme qu'elle s'est tracé :

“ La *Semaine* sera une publication *purement religieuse* ; c'est assez dire que nous n'y ferons jamais ni polémique ni politique. “ La religion doit réunir et non diviser les hommes. C'est seulement ainsi que notre publication pourra produire tout le bien que nous en attendons.

“ Nous tâcherons de rendre notre journal très intéressant pour tous de manière qu'il devienne promptement la lecture préférée du dimanche. Pour atteindre ce but nous n'aurons qu'à glaner dans un champ immense et presque infini.

“ Nous donnerons les nouvelles les plus récentes de Rome et de notre saint Père le Pape. Ce sont celles, nous en sommes sûrs, qui seront lues avec le plus d'attention pour les Canadiens si croyants.

“ Nous raconterons la persécution si acharnée en France depuis quelques années et nous montrerons le réveil de la foi catholique grandissant tous les jours dans notre ancienne mère patrie, à mesure que la persécution augmente, et en regard [des œuvres néfastes des persécuteurs, nous ferons voir les œuvres si nombreuses que fondent les catholiques pour atténuer autant que possible le mal fait par la persécution.”

“ Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à la *Semaine de Montréal*. Nous sommes assurés qu'elle servira vaillamment l'Eglise dans ce noble pays du Canada, si catholique et si français.”

Que la *Semaine religieuse* de Paris veuille bien accepter nos sincères remerciements pour ses souhaits de bienvenue et pour la confiance qu'elle a en notre œuvre.

Les conférences de Saint-Vincent de Paul ont tenu, dimanche dernier, leur réunion générale trimestrielle, pour la reddition des comptes.

Après les rapports de chaque président, M. le curé de Notre-Dame, qui présidait la séance, invité à parler, a adressé quelques paroles à l'assemblée.

S'inspirant de l'Evangile du jour, il a dit aux nombreux membres présents que leur mission toute de charité les faisait ressembler au bon Pasteur. Comme lui, en effet, ils connaissent leurs brebis et leurs brebis les connaissent ; comme lui ils ne sont pas des mercenaires, car ils soutiennent leurs pauvres et ils les défendraient même au péril de leur vie. Ensuite M. Sentenne a montré la supériorité de la société de Saint-Vincent de Paul sur les sociétés secrètes. Celles-ci ne font la charité qu'à leurs membres pour les retenir, dans un but déterminé et égoïste, tandis que la société de Saint-Vincent de Paul fait la charité à tous et de plus ne se contente pas de soulager le corps mais s'attache surtout à donner des soins à l'âme. En terminant il s'est réjoui de voir le nombre des membres des conférences augmenter et a félicité les membres de leur zèle et de leurs efforts intelligents.

Après M. Sentenne, le digne aumônier de la société, M. l'abbé Giband, qui le matin, à la messe, avait fait une touchante allocution, a loué les conférences d'avoir souscrit à deux ouvrages qui leur feront grand bien : le *Manuel* des conférences et la *Semaine religieuse* de Montréal. M. Giband a fait l'éloge de notre publication en des termes dont nous lui sommes très reconnaissants.

Il a terminé en conseillant aux membres de lire dans la *Semaine religieuse* une statistique des travaux de la société de Saint-Vincent de Paul à Boston où ils trouveraient de profitables enseignements.

La séance a été terminée par la prière et le *De Profundis*.

Des rapports des présidents il résulte que durant l'année 1882, les conférences de Montréal ont distribué environ 47,000 livres de pain et 900 cordes de bois, de la viande et autres provisions et effets pour environ 7000 piastres, qu'elles ont secouru près de 3000

personnes, et les conférences ne comptent pas mille membres actifs; La société comprend 18 conférences; 16 françaises et 2 irlandaises.

---

Les funérailles du regretté chef des Hurons, Tahourenché, ont eu lieu la semaine dernière à l'église paroissiale de la Jeune-Lorette.

Un grand nombre de citoyens des paroisses voisines, de Saint-Ambroise, de Charlesbourg, de l'Ange-Gardien, de Beauport et de la ville de Québec, sont venus témoigner par leur présence leur sympathie et leur amitié pour le vénérable vieillard de 72 ans, un des derniers rejetons de la vaillante tribu huronne.

Plusieurs prêtres assistaient aux funérailles. Les porteurs du poêle étaient quatre des principaux chefs hurons, revêtus de leur costume de guerriers sauvages. Le deuil était conduit par la famille du défunt, dont quelques membres appartiennent à la bonne société de Québec. Le service a été chanté par M. le curé de Saint-Colomban de Sillery.

Après l'absoute, le corps a été transporté à la chapelle dite des sauvages où il a reçu la sépulture chrétienne.

---

On lit dans le *Canadien* :

“ L'Union Saint-Joseph de Sillery a célébré hier sa fête patronale.

“ Une messe solennelle a été chantée, à 9 heures et demie. L'église était remplie de fidèles, qui s'étaient empressés de venir prier le glorieux patron du Canada. Il y a eu sermon de circonstance.

“ La musique ne laissait rien à désirer de mieux.

“ En un mot, cette fête a été magnifique sous tous les rapports.

“ L'Union Saint-Joseph de Sillery est une société parfaitement bien constituée et compte un grand nombre de membres dévoués. Cette union, comme toutes les autres qui existent dans les différentes parties de cette paroisse, rend des services inappréciables à la société en général.”

---

C'est demain que sera célébrée, à Saint-Hyacinthe, la fête de saint Joseph.

---

Nous venons de recevoir une toute gracieuse lettre de M. le chanoine Delassus, directeur de la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai (France), nous souhaitant la bienvenue et nous demandant de faire l'échange avec sa publication.

Nous accueillons avec un grand plaisir cette demande, persuadé que nos lecteurs liront avec intérêt les extraits que nous ferons de cette excellente *Semaine* française.

---

Mgr Rogers, évêque de Chatham, N. B. accompagné du rév. M. Carter, est parti la semaine dernière pour Rome.

Nous prions nos abonnés du dehors de vouloir bien nous envoyer le montant de leur abonnement. Ils savent, comme nous, combien une publication est difficile à fonder ; aussi feront-ils, nous en sommes assurés, un accueil favorable à notre demande.

---

La communication suivante a paru lundi dans les journaux de Québec :

“ Québec, 9 avril 1883.

“ Monsieur l'Éditeur,

“ Pour mettre fin à bien des rumeurs contradictoires au sujet du futur diocèse de Nicolet, Mgr l'archevêque me charge de vous faire les communications suivantes :

“ 1. L'érection de ce diocèse est une affaire réglée par le souverain Pontife.

“ 2. Nos seigneurs les évêques de la province sont chargés, avec Mgr l'archevêque, de proposer au Saint-Siège les limites qu'il convient d'y donner et les noms de trois candidats. Sur ce dernier point en particulier, vous êtes prié de ne reproduire aucune rumeur.

“ J'ai l'honneur d'être,

“ Votre très humble serviteur,

C. A. MAROIS, P<sup>TR</sup>E

Secrétaire.”

---

## PÈLERINAGE A JÉRUSALEM.

---

Le deuxième pèlerinage de pénitence s'est embarqué à Marseille le 7 mars par un temps très favorable. La veille de l'embarquement une nombreuse réunion a eu lieu à Notre-Dame de la Garde. Mgr l'évêque de Marseille a donné la communion et a adressé aux pèlerins une chaleureuse allocution. Il leur a accordé d'avoir la faveur de la bénédiction du très saint sacrement pendant tous les jours de la traversée. Le pèlerinage compte beaucoup de jeunes hommes vaillants et édifiants.

Une dépêche de Rome apportait au moment du départ, la bénédiction du Pape et l'ampliation de tous les privilèges et indulgences accordés au pèlerinage l'an dernier. Ce pèlerinage durera quarante jours. Au retour, on s'arrêtera à Naples, où on ira prier au tombeau de l'illustre évêque et martyr, saint Janvier. De cette ville un groupe, se dirigeant vers Rome, ira déposer aux pieds du souverain Pontife la grande croix en bois du pèlerinage et reviendra par Lorette.

Les souscriptions se multiplient pour le troisième pèlerinage conduit par les RR. PP. Capucins. Le jour du départ de Marseille est fixé au 24 avril.

LES SACRÉES CONGRÉGATIONS ROMAINES.

S. C. DE L'INQUISITION ROMAINE ET UNIVERSELLE.—Instituée le 21 juillet 1542, par le pape Paul IV ; elle a pour but de réprimer toute tentative faite contre la foi catholique.—*Préfet* : N. S. P. le Pape.—*Secrétaire* : S. E. le cardinal Panebianco.

S. C. CONSISTORIALE.—Instituée par le pape Sixte-Quint, en 1587 ; elle prépare les affaires qui doivent être traitées dans les *consistoires* ou réunions de cardinaux, sous la présidence du pape.—*Préfet* : N. S. P. le Pape.—*Secrétaire* : Mgr Carme Merosi-Gori.

S. C. DE LA VISITE APOSTOLIQUE.—Instituée le 8 juin 1592, par le pape Clément VIII, pour suppléer le Pape dans la visite de son diocèse de Rome, et surveiller l'exécution des règles canoniques dans les églises et les lieux pies.—*Préfet* : N. S. le Pape.—*Président* : le cardinal vicaire.—*Secrétaire* : Mgr Ant. Grasselli, arch. titulaire de Colosse.

S. C. DES EVÊQUES ET DES RÉGULIERS.—Instituée par Sixte-Quint, le 22 janvier 1542, elle étend sa juridiction sur tous les ordres et instituts, réguliers, juge les appels portés contre les sentences épiscopales et règle les difficultés qui s'élèvent entre les évêques et les corps religieux soumis immédiatement au Saint-Siège. Elle reçoit et approuve les constitutions des communautés nouvelles.—*Préfet* : S. E. le cardinal Ferrieri.—*Secrétaire* : Mgr Ignace Masotti.

S. C. DU CONCILE.—Instituée par le pape Pie IV, le 10 août 1564 ; elle veille à l'exécution des décrets du concile de Trente et résout les difficultés relatives à leur interprétation.—*Préfet* : S. E. le cardinal Nina.—*Secrétaire* : Mgr Isidore Verga.

S. C. DES CONCILES PROVINCIAUX.—Recrutée parmi les membres de la S. C. du concile, elle est chargée de réviser les actes des conciles provinciaux.—Même *Préfet*.—Même *Secrétaire*.

S. C. DE LA RÉSIDENCE DES ÉVÊQUES.—Instituée par le pape Urbain VIII ; elle tient la main à ce que les évêques résident dans leur diocèse conformément à la loi canonique.—*Préfet* : S. E. le cardinal Monaco la Valetta.—*Secrétaire* : Mgr Isidore Verga.

S. C. SUR L'ÉTAT DES RÉGULIERS.—Instituée en 1848 par Pie IX ; elle s'occupe spécialement des moyens de maintenir les communautés religieuses dans l'observance de leurs constitutions.—*Préfets* : LL. EE. les cardinaux Pitra et Nina.—*Secrétaire* : Mgr Ignace Masotti.

S. C. DE L'IMMUNITÉ ECCLÉSIASTIQUE.—Instituée par le pape Urbain VIII, le 22 juin 1622 ; elle a pour objet la défense et la protection des immunités ecclésiastiques, tant pour les personnes que pour les lieux et les choses.—*Préfet* : S. E. le Cardinal Nina.—*Secrétaire* : Mgr Isidore Verga.

S. C. DE LA PROPAGANDE. — Instituée par Clément VIII, pour travailler spécialement à la propagation de la foi catholique ; les délégations, vicariats et et préfectures apostoliques sont placés sous sa juridiction.—*Préfet général* : S. E. le cardinal Siméoni.—*Préfet de l'économie* : S. E. le cardinal Sbaretta.—*Secrétaire* : Mgr Dominique Marie Jacobini, arch. titul. de Tyr.

S. C. DE LA PROPAGANDE POUR LES AFFAIRES DES RITES ORIENTAUX.— Instituée par Pie IX.—*Préfet* : S. E. le cardinal Siméoni.—*Secrétaire* : Mgr Séraphin Cretoni.

S. C. DE L'INDEX.—Instituée par S. Pie V en 1571 ; elle condamne les livres et les publications contraires à la foi, aux mœurs et aux canons ; elle délivre, quand il y a lieu, l'autorisation de lire les ouvrages condamnés.—*Préfet* : S. E. le cardinal Martinelli.—*Secrétaire* : le P. Marie Jérôme Pie Saccheri, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

S. C. DES RITES.—Instituée par Sixte-Quint, le 22 janvier 1587, pour veiller à l'exacte observation de la liturgie. Les causes de béatification et de canonisation sont instruites par elle.—*Préfet* : S. E. le cardinal Bartolini.—*Secrétaire* : Mgr Placide Ralli.

S. C. DU CÉRÉMONIAL.—Instituée par Sixte-Quint pour procurer l'exacte application des cérémonies dans les chapelles Papales et régler les questions de préséance et d'étiquette.—*Préfet* : S. E. le cardinal di Pietro.—*Secrétaire* : Mgr Ant. Cataldi.

(A continuer.)

---

SAINT JOSEPH PRIS SOLENNELLEMENT POUR PREMIER PATRON DU CANADA.

---

En prenant possession du Canada, les Associés (1) s'étaient réjouis dans la pensée qu'ils pourraient le consacrer *tout entier à Dieu* ; et sachant que les Récollets le lui avaient dédié sous le patronage de saint Joseph, ils envoyèrent une image en relief de ce saint patron, qui fut placée sur l'autel de Notre-Dame de Recouvrance. Mais, comme l'adoption de saint Joseph pour le premier patron du Canada n'avait pu être faite avec toutes les conditions voulues alors que les calvinistes dominaient dans le pays, on résolut de la renouveler avec les solennités exigées par le droit ecclésiastiques.

Il fut donc arrêté que les magistrats et le peuple, de concert avec les ecclésiastiques, la ratifieraient de la manière la plus solennelle ; et, afin qu'il n'y manquât rien de tout ce qu'on pouvait désirer, le

---

(1) Les Associés étaient au nombre de 100 : leur société, sous le nom de *Compagnie de la Nouvelle-France*, avait pour but de former une colonie française au Canada.

souverain Pontife Urbain VIII sanctionna ce choix en accordant l'indulgence plénière le jour de la fête de ce saint Patron. La veille, cette année 1637, on arbora le drapeau et on tira le canon pour annoncer la solennité du lendemain ; et quand la nuit fut venue, on fit en signe de réjouissance, un feu d'artifice, le plus agréable et le plus frappant par ses variétés et son éclat qu'on eut jamais vu dans le pays. M. Jean Bourdon, géomètre, en avait conçu et exécuté la partie architecturale, et les pièces d'artifice étaient de la composition du sieur de Beaulieu. Pour exprimer allégoriquement l'idée de la fête, on avait construit deux petits édifices. L'un représentait la Nouvelle-France sous la forme d'un petit château carré et crénelé, flanqué à ses angles de quatre tourelles surmontées de leurs guidons.

Sur la toiture de ce château s'élevait une sorte de couronne : plus haut une roue mouvante et au-dessus une croix terminée à chacune de ses trois extrémités par des fleurs de lis. Ce château, porté sur un plateau, était défendu à ses quatre angles par seize lances à feu. Sans parler encore de quatre grosses trompes, d'où devaient partir et s'élever dans les airs plus de deux cents fusées. Proche de ce château, symbole de la Nouvelle-France était l'autre petit édifice. Celui-ci était oblong, en forme de cartouche; sur sa face principale paraissait, en transparent, le glorieux nom de saint Joseph, et de ce nom devaient s'élever des serpenteaux, des fusées, tantôt en ligne perpendiculaire et tantôt en arcade, au milieu d'une pluie d'étoiles.

Tout étant ainsi disposé, M. de Montmagny avec son lieutenant, M. de l'Isle, et les messieurs de leur suite, sortirent du fort au commencement de la nuit et se rendirent auprès de l'église où étaient élevés les édifices. Tous les habitants de la Nouvelle-France voisins de Québec, s'y étaient rendus ; et en présence de tout ce peuple, le gouverneur alluma lui-même le feu d'artifice, dont les jets subits et les éclats de lumière étonnèrent merveilleusement les sauvages et notamment les Hurons. Le lendemain, fête de saint Joseph, l'église fut plus fréquentée encore que de coutume, et comme elle l'était au jour de Pâques, chacun bénissant Dieu d'avoir donné pour patron à la Nouvelle-France le gardien même de son divin Fils, dans la personne du glorieux saint Joseph.

---

### STATISTIQUE DE LA HIERARCHIE CATHOLIQUE.

---

	Sa Sainteté le Pape, vicaire en Jésus-Christ.	
SACRÉ COLLÈGE .....	Sièges suburbicaires.....	6
	Eglises titulaires.....	52
	Diaconies.....	16—74

SIÈGES PATRIARCAUX.....	Rite latin.....	7.	
	Rite arménien.....	1	
	Rite grec-melchite.....	1	
	Rite syrien.....	1	
	Rite syrien-chaldéen...	1	
SIÈGES ARCHIÉPISCOPAUX.....	Rite latin.....	149	
	Rite arménien.....	6	
	Rite grec-rumène.....	1	
	Rite grec-ruthène.....	1	
	Rite grec-melchite.....	4	
	Rite syrien.....	4	
	Rite syrien-chaldéen...	5	
SIÈGES EPISCOPAUX.....	Rite latin.....	658	
	Rite arménien.....	12	
	Rite grec-rumène.....	3	
	Rite grec-ruthène.....	7	
	Rite grec-melchite.....	8	
	Rite syrien.....	8	
	Rite syrien-chaldéen...	6	
	Rite syrien-maronite...	6—176	
	SIÈGES TITULAIRES (1).....	Archevêchés.....	74
		Evêchés.....	329—403
SIÈGES NULLIUS DIOCOESEOS.....		Abbayes.....	12
		Archiabayes.....	1
		Archi mandritat.....	1
	Archiprêtres.....	1	
	Prieurés.....	1	
PROPAGANDE .....	Prélatures .....	2—18	
	Délégations apostoliques	6	
	Vicariats apostoliques.	114	
	Préfectures apostoliques	33—153	
Total des titres hiérarchiques...		1541	

---

STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CATHOLICISME DANS LE MONDE..

---

Les détails statistiques suivants donneront une idée des progrès de l'Eglise catholique dans le monde entier depuis l'époque de la révolte de Luther contre l'autorité divine.

MTR

(1) Par décision de Sa Sainteté, la qualification d'archevêque ou évêque *in partibus infidelium* a été changée en celle d'archevêque ou évêque *titulaire*.

En 1500, au moment où éclata la réforme, le nombre des catholiques dans le monde entier était de 80 millions. En 1881 ce nombre était en Europe de 149 millions; dans les deux Amériques 47 millions; en Asie de 4 millions et demi; en Afrique d'un million; en Australie et en Polynésie 500,000, donnant en tout 202 millions dans le monde entier. Les protestants sont dans le monde 106 millions.

Ainsi malgré toutes les attaques qu'a eu à subir l'Eglise depuis le schisme du 16<sup>e</sup> siècle et les hérésies qui s'en sont suivies, le nombre des catholiques est deux fois et demie plus grand aujourd'hui qu'il était quand éclata la Réforme. En outre l'accroissement dans le nombre des catholiques depuis le commencement du protestantisme est de 122 millions ou 16 millions de plus que le nombre des protestants parmi lesquels on compte, comme on le sait bien, beaucoup de personnes qui ne sont pas plus protestantes qu'elles ne sont mahométanes, car elles sont réellement rationalistes ou bien indifférentes à toute religion.

---

STATISTIQUE DU CLERGÉ ET DES CATHOLIQUES DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE  
ET AUX ETATS-UNIS.

---

D'après le *Tablet* de Londres, il y aurait dans l'empire britannique et les Etats-Unis, 16,000,000 de catholiques, avec 195 évêques, 15,000 prêtres et 13,000 églises. En 1840, il y avait en Angleterre 522 églises; en 1880, 1,461; 514 collèges et écoles au lieu de 30; le clergé, 2,282 au lieu de 614; les laïques, 1,384,000 au lieu de 539,500. Dans les Etats-Unis, le nombre des catholiques s'est beaucoup plus accru durant le même période. On compte maintenant 5,606 églises; 614 collèges et couvents; 6,057 prêtres; 6,143,000 catholiques. En Australie il y a actuellement 16 évêques, 400 prêtres, 800 églises, 640 institutions religieuses et 600,000 catholiques. Dans les Indes, il y a 1,318,000 catholiques: le nombre de protestants est de 325,000.

---

STATISTIQUE DU CLERGÉ SÉCULIER EN FRANCE.

---

Le ministère des cultes vient de dresser la statistique des ecclésiastiques séculiers, c'est-à-dire de tous ceux qui ne font pas partie des congrégations religieuses.

Le nombre total de ces ecclésiastiques est de 55,385; il se compose ainsi: Archevêques et évêques, 87; vicaires-généraux

titulaires, 182 ; chanoines, 751, secrétaires d'évêchés, 130 ; curés-doyens, 3,397 ; curés (desservants) 29,752 ; vicaires, 10,379 ; prêtres auxiliaires, 4,617 ; aumôniers, 2,686 ; supérieurs, directeurs et professeurs de grands séminaires, 703 ; supérieurs, directeurs et professeurs d'écoles secondaires ecclésiastiques, 3,101. Total : 55,385. Il y a, en outre, 5,538 élèves de petits séminaires et 2,134 élèves de grands séminaires.

---

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

---

ÉTATS UNIS.—Le révérend Joseph Rademacher, de diocèse du Fort Wayne, Ind., vient d'être appelé par le Saint-Père au siège épiscopal de Nashville, Tenn., devenu vacant par la promotion de l'archevêque Ferhan à Chicago. —Mgr l'évêque Brondel, de l'île de Vancouver, est nommé administrateur apostolique du Vicariat du Territoire de Montana, ajouté maintenant à la Province d'Orégon. —Le Père Jonckau est nommé coadjuteur, *cum jure*, de l'évêque de Vancouver.

---

—Le révérend Père Augustus Regnier, de l'église Saint-François-Xavier, à New-York, faisant fonctions d'aumônier à Blackwell's Island, est décédé lundi matin.

Il était Canadien de naissance, âgé de 63 ans, et il y en a plus de 40 qu'il était membre de la société de Jésus.

Un service mortuaire a été célébré à l'église Saint-François-Xavier mardi matin à 8 heures.

La dépouille mortelle a été enterrée dans le cimetière du noviciat, à West Park, sur l'Hudson.

---

TURQUIE.—Le sultan a reçu, le 15 mars, en audience privée, Mgr Rotelli, délégué du Saint-Siège près la Sublime-Porte, en remplacement de Mgr Vanutelli.

Le langage des discours prononcés a été très amical. Le sultan a fait au prélat un accueil des plus bienveillants.

---

ANGLETERRE.—Le marquis de Ripon va être élevé bientôt à la haute dignité de duc. C'est une juste récompense due à sa sage administration dans son gouvernement de l'Inde, et c'est par un désir

spécial de la Reine, qu'à l'expiration du temps de sa charge, il recevra ce témoignage de sa haute bienveillance.

Ce gouverneur catholique n'a pu échapper dans ces derniers temps à la critique de la presse protestante et les habitants de l'Inde en ont été émus. Dans une réunion de plus de 25,000 personnes ils ont décidé de célébrer publiquement dans toute l'Inde l'anniversaire de sa naissance. C'est que ce vice-roi catholique accomplit la loi de Dieu dans sa vie publique comme dans sa vie privée et qu'il agit toujours avec la même loyauté, soit qu'il soit assis dans son cabinet traitant les affaires publiques, soit qu'il soit agenouillé le dimanche dans l'église catholique.

Lord Ripon est une des récentes conquêtes de l'Eglise sur l'anglicanisme.

---

ALLEMAGNE.—La *Germania* résume ainsi la seconde lettre de l'empereur d'Allemagne au Pape :

“ La seconde lettre de l'empereur au Pape exprime dans sa première partie, un sentiment de satisfaction par suite du fait que la notification obligatoire a été écartée de questions de principe. Dans la seconde partie, l'empereur insiste sur ce point, qu'il est un monarque constitutionnel et que, dans le cas présent, son gouvernement a besoin de l'assentiment du parlement.”

L'empereur Guillaume invoquant sa qualité de roi constitutionnel qu'il sait si bien oublier quand cela lui convient, c'est évidemment une mauvaise défaite.

---

AFRIQUE AUSTRALE.—Une lettre du R. P. Dejour, datée de Quéliane, annonce la mort du R. P. Moulinard, de la compagnie de Jésus.

Ce vaillant missionnaire, originaire du diocèse de Marseille, a succombé aux atteintes de la fièvre, à Tété, à 600 kilomètres de l'embouchure du Zambèze, moins de six mois après son arrivée.

Les décrets du 28 mars avaient trouvé le père Moulinard évangélisant les Kabyles. Expulsé du nord de l'Afrique et désireux de donner sa vie pour la conversion de ce pays, il avait aussitôt demandé la mission de Zambèze. C'est là qu'il est mort, le neuvième de ces vaillants missionnaires de la compagnie de Jésus, qui ont donné leur vie, depuis trois ans, pour la conversion de l'Afrique du Sud.

---

FRANCE.—A quinze jours d'intervalle, dit le *Moniteur Universel*, après les manifestations des révolutionnaires, nous avons eu, le vendredi saint, celle des croyants, des catholiques se rendant en foule, — pacifiquement et sans crier, — dans les églises, s'agenouil-

stant près du tombeau du Christ pour lui demander le secret de sa divine patience. Manifestations bien autrement imposantes et bien autrement sérieuses que les autres, celles-ci : sept à huit cent mille personnes ont visité les églises de Paris, sachant toutes ce qu'elles faisaient et ce qu'elles voulaient.

Quand les révolutionnaires nous montreront une semblable masse, aussi intelligente et aussi disciplinée, nous commencerons à craindre ; jusque-là, nous avons confiance dans l'avenir d'un pays qui, malgré tout, reste si fortement attaché à sa foi religieuse.

Partout les fidèles sont venus adorer le Christ et le prier. Espérons que dans ces prières solennelles et plus ardentes qu'à tout autre moment de l'année, il s'en est trouvé quelques-unes pour demander au Dieu mourant le rachat de la France.

---

Les *Annales catholiques* ont publié dernièrement un précieux document qui avait été envoyé du Canada à ce journal. Cette pièce, apportée au séminaire de Montréal par un prêtre français qui vint s'y réfugier pendant la révolution, contient la relation d'un miracle opéré par l'intercession de Louis XVI.

La relation, datée du 23 décembre 1773, est faite par l'Inquisiteur de Séville, après une enquête ordonnée par le roi d'Espagne.

Voici le fait :

“ Le P. Ant. Fontanillas, dominicain du couvent *Porta Cœli* de Séville, avait depuis plusieurs années une plaie profonde sur le devant de la jambe droite, à la partie inférieure, plaie que les médecins et chirurgiens lui avaient donné pour incurable.

“ Il était réduit à marcher avec des potences (*béquilles*), et le plus souvent il ne le pouvait pas.

“ Depuis la mort désastreuse de Louis XVI, il lui était impossible d'en chasser le souvenir de son imagination. Une nuit entre autres, au moment de se mettre au lit, il en fut tellement frappé qu'il s'écria : “ *Louis, si vous êtes martyr comme je le crois, si vous jouissez de la présence de Dieu, priez-le de me rendre la santé.* ” Il se coucha et s'endormit. Le lendemain il se leva bien portant, la plaie était fermée, la peau avait repris son premier état, et il ne restait pas la moindre cicatrice.

---

### DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

#### PRIONS POUR NOS MORTS :

Louise Normand.—Auguste Mercille.—Peter Regan.—Isaac Reindhart.—Zoé Lillois.—Exilda Boileau.—William Walsh.—Luc Saint-Jean.—Louis Guérin.—Hermine Baignet.—Mélina Lacroix.—Louis Desnoyers.—Céline Charette.—Delphine Rochon.—A. H. Powell.—Patrick Doyle.—Patrick Foby.—Caroline Caker.—Félicité Ducep.—Rosianne Racicot.—Lillia Wood.—Geneviève Gariépy.—Anna Normandin.

#### DE PROFUNDIS.

## L. J. A. SURVEYER

### Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

**188, rue Notre-Dame**

(En face du Palais de Justice)

**MONTREAL.**

## J. ALPHONSE ROBY

### Peintre Décorateur

Enseignes et Ornaments  
Dorure en tout genre

Quatorzeans d'expérience dans ces spécialités.

**Bas prix. — Exécution supérieure.**

**No. 303, rue Saint-Laurent**

**MONTREAL.**

## L. E. N. PRATTE

Importateur et marchand de

# PIANOS ET ORGUES

*Americains, Canadiens et Européens.*

*Agence en gros et en détail des célèbres:  
Maisons suivantes :*

### PIANOS.

Hazelton Bros., New-York.  
Kranich & Bach, New-York.  
Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.  
P. H. Herz, Paris, France.

### ORGUES.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.  
Barn & Co., Woodstock, Ont.  
I. J. Mansell, Brockville, Ont.  
American Automatic Organ Co., Boston.

*Et de plusieurs autres maisons canadiennes et étrangères.*

**HUIT PREMIERS PRIX et DIPLOMES D'HONNEUR** et un **SECOND PRIX** ont été décernés à mes instruments à l'exposition de la Puissance, Montréal, 1860.

Une centaine de **PIANOS à QUEUE, CABRÉS et DROITS** et d'**ORGUES D'EGLISE** et de **SALON** de toutes descriptions toujours en magasin.

**PRIX, de \$50 à \$1500.**

On sollicite une visite.

**SALLES D'EXPOSITION ET DE VENTE (les plus belles de la Puissance)**

**20, Rue NOTRE-DAME.**

(Magasin de musique de A. J. Boucher)

**MONTREAL.**

# COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

---

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.

Demandez notre catalogue.

**SENECAL & Cie.**

220, rue Notre-Dame, Montréal.

---

**Manufactures Françaises d'Ornements d'Eglise.**

**R. BEULLAC**

227 et 229, Notre-Dame centre

MONTREAL.

La maison la plus ancienne et la mieux assortie pour tout ce qui concerne l'ornementation et la décoration des églises.

Ateliers de peinture, sculpture, dorure, autels, statues, tableaux, etc.

*Envoi de dessins sur demande.*

Adresse : **R. BEULLAC, Montréal.**

---

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**

**Cadieux & Derome**

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

---

**ANNALES DE LA SAINTE FACE.**

Revue mensuelle de l'œuvre, et souvenirs de M. Dupont et de la Sœur Saint-Pierre. Sous la direction des Prêtres de la Sainte-Face.

PARAISANT TOUS LES MOIS.

**Prix de l'abonnement . . . . . \$1.00.**

---

Vie de M. Dupont, apôtre de la dévotion à la sainte Face, par M. l'abbé Janvier, 2 vol. in-12, \$2.00.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en barils, canistres ou au gallon.*

**VEILLEUSES DE TOUTES SORTES**

**CIRE BLANCHE** } POUR  
**ET PARAFFINE** } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



**RENOVATEUR**

**PARISIEN**

de LUBÿ.

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*